

Engagement de personnel

A l'engagement de toute personne, il y a lieu de relever le numéro AVS qui figure sur le certificat d'assurance.



Il y a aussi lieu de compléter le formulaire [Annonce d'un nouvel employé](#) ou [Annonce de plusieurs nouveaux employés](#).

Ce formulaire, daté et signé, doit être renvoyé à la

Caisse AVS de la Fédération Patronale Vaudoise
Case postale 1215
1001 Lausanne

Si aucun certificat d'assurance n'a été délivré à l'employé, si le certificat d'assurance a été égaré ou est défraîchi, ou s'il existe plusieurs certificats d'assurance, une [Demande de certificat d'assurance](#) peut être complétée.

Si les indications contenues sur ce document sont erronées et doivent être corrigées, il y a lieu de compléter une [Demande de rectification des données personnelles figurant dans un registre officiel de la Confédération](#).

N'hésitez pas à nous contacter pour d'autres renseignements

- Par courriel: avs.ca-ci@centrepatronal.ch
- Par téléphone: 058 796 34 00